

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation No.
Remorque de travail	HUGGLER	UG 2 x 9	CH 9372 27

Constructeur EMIL HUGGLER AG, Baumaschinenfabrik, Mühleweg 12, CH-5034 Suhr
 Identification sur la plaquette du constructeur "UG 2x9"
devant le No. du châssis
 Plaquette constructeur à droite, à l'arrière latéralement sur la carrosserie, au-dessus de la boîte de contacts
 Numéro du châssis à gauche, à l'avant en haut sur le longeron
 Importateur principal -
 Véhicule homologué 7051

Châssis
 Nombre d'essieux 1 Nombre de roues 2 Suspension - Direction -
 Frein de service à air comprimé, 2 conduites, indirect, à expansion interne, sur les deux roues
 Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, vis

Carrosserie transbordement de béton

Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur		<u>7670</u>	
Largeur		<u>2500</u>	
Hauteur		<u>4000</u>	
Porte à faux	av	av	<u>4920</u>
	ar	ar	<u>2750</u>
Empattement			<u>-</u>
	Vores	av	ar
Distance anneau axe	av	ar	<u>4920</u>
Distance pivot		axe ar	<u>-</u>

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	<u>350</u>	<u>6510</u>	<u>6860</u>
Charge utile			
Poids total			
Poids garantis	<u>550</u>	<u>7000</u>	<u>7000</u>
Pneus		<u>B.25 R 15</u>	
Ply / bar		<u>18 / 9,50</u>	
Charge		<u>6980</u>	
pour V max		<u>30</u>	
Vitesse maximale selon constructeur			<u>30</u>
Vitesse maximale selon tenue route			<u>30</u>

Moteur de travail moteur électrique et/ou à Diesel
 Marque - Type -
 Bruit - à V/min -
 Silencieux -
 Mesure des gaz -
 Déparasitage -

Équipement
 Feux rouges R (E)
 Feux stop S1 (S)
 Clignoteurs ar 2a (E)
 Catadioptrés av I (E)
lat. I (E)
ar III (E)
 Feux de gabarit av ULO CH 1 0503 01
lat. -
ar -
ar vers l'av A/R (e)
 Eclairage plaque -
 Cale 1/ 300x150x170

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	<u>Remorque de travail</u>	Poids à vide	<u>6860</u>
Marque et type	<u>HUGGLER UG 2x9</u>	Charge utile	<u>---</u>
FH-NoCH	<u>9372 27</u>	Poids total	<u>---</u>
Carrosserie	<u>transbordement de béton</u>		

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

Inscription dans le permis de circulation:

- 118 - vitesse maximale 30 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 141 - assurer : les élargissements de la benne;
la cheville du timon démontable;
les roues en position de transport;
- 160 - montage : l'éclairage prescrit, les clignoteurs inclus;
- 223 - le poids de l'ensemble ou la charge remorquée, indiqué dans le permis de circulation du véhicule tracteur, ne doit pas être dépassé;
- 231 - véhicule tracteur obligatoire, au choix :

Lieu et date de l'homologation Schafisheim, 25.07.84
Lü/jak

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation